



BILAN DE 3 ANS DE GUERRE À HUIS CLOS AU YÉMEN ET DE L'IMPLICATION FRANÇAISE.

Dans la nuit du 25 au 26 mars 2015, une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis soutenue par les États-unis, lançait les premières frappes aériennes au Yémen, contre le groupe armé des Houthis et leurs alliés l'ancien président, M. Ali Abdallah Saleh, déclenchant un conflit armé de grande ampleur qui aura un impact dévastateur sur les civils, particulièrement les enfants et les femmes, dans un pays qui était déjà confronté à une pauvreté généralisée, à la vulnérabilité, à l'insécurité alimentaire et à l'absence de services de santé.

Trois ans après, cette guerre a fait plus de 9 000 morts, 40 000 blessés et plus de 2,3 millions de personnes déplacées, souvent plusieurs fois. L'UNICEF indique ainsi que *"les enfants représentent au moins la moitié des déplacés, et plus de 19 millions de personnes luttent quotidiennement pour obtenir de l'eau; 1,3 million d'enfants de moins de cinq ans font face à un risque de malnutrition aiguë et d'infections aiguës des voies respiratoires. Au moins deux millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école"*.

Le blocus imposé par la coalition s'est traduit par la fermeture de tous les aéroports, ports maritimes et passages terrestres du pays. Une décision qui a notamment empêché l'entrée de l'aide humanitaire vitale, bloqué la circulation des travailleurs humanitaires et l'entrée de journalistes, empêchant ainsi la couverture de ce conflit.

Le Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, M. Mark Lowcock, a fini par reconnaître, le 6 novembre 2017, que *"cette guerre contre la population yéménite a pour conséquence la plus grande famine que le monde ait connue depuis plusieurs décennies"*.

Par ailleurs, le patrimoine millénaire du Yémen - d'une richesse inestimable - n'a pas été épargné par les bombardements de la coalition saoudienne.

Cette guerre a fini par emporter dans son sillage l'un des acteurs majeur du conflit, l'ancien président Ali Abdallah qui sera tué par ses propres alliés les Houthis. Enfin, cette intervention qui était sensée réunifier le pays sous l'autorité considérée comme légitime du président Hadi (en exil à Ryad) a produit l'effet contraire car le pays est en voie de dislocation en trois parties avec la prise de Aden par les séparatistes sudistes. Sans compter les « zones grises » où Al-Qaïda prospère.

Or très peu couverte, cette guerre reste encore absente des radars médiatiques. Car une guerre sans image est une guerre oubliée. Ce conflit meurtrier ne peut pas être couvert par les médias car la coalition refuse d'accorder la moindre accréditation aux journalistes, si ce n'est parfois en les « embarquant » mais seulement dans le sud qu'ils contrôlent. Il a fallu attendre le film réalisé par la réalisatrice yéménite Khadija Al Salami « Yémen : les enfants et la guerre » pour que l'opinion publique prenne conscience de l'ampleur de la catastrophe humanitaire. Ce film révèle aussi l'implication des armes offensives occidentales interdites qui, selon l'organisation ACAT, pourraient avoir contribué à des crimes de guerre commis par les belligérants.

Après trois ans de cette guerre à huis clos de la coalition militaire menée par l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis, nos intervenants tenteront de dresser le bilan sous les plans historique, humanitaire, juridique, militaire, médiatique, patrimonial et politique :

Plan humanitaire : l'ONU et les organisations humanitaires n'ont cessé d'alerter- en vain jusqu'à ce jour - sur l'ampleur de cette terrible catastrophe qui frappe le peuple yéménite du fait du blocage de l'aide humanitaire. Le blocus imposé depuis le 6 novembre 2017 interdit l'entrée de l'aide humanitaire vitale mais aussi de tous produits commerciaux. Il empêche aussi la circulation des travailleurs humanitaires à l'intérieur et à l'extérieur du Yémen. *« Plus de 20 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, sept millions d'entre elles sont confrontées à des conditions de famine et dépendent entièrement de l'aide alimentaire pour survivre »* ont prévenu dans une déclaration conjointe l'ONU et les rares ONG présentes dans le pays. La résolution 2216 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies en avril 2015 rappelle que : *« le refus arbitraire de l'accès humanitaire et le fait de priver les civils de biens indispensables à leur survie, y compris en entravant volontairement l'approvisionnement en secours et l'accès, constituerait une violation du droit humanitaire international. »* Pourtant au Yémen, toutes les dix minutes un enfant y meurt de faim ou de maladie. S'y ajoutent également plus de trois millions de déplacés à l'intérieur du pays.

Plan juridique et militaire : de multiples violations du droit international humanitaire ont été commises au Yémen par la coalition internationale menée par l'Arabie saoudite depuis le début de son implication dans le conflit au Yémen en mars 2015. Bombardements des villes et des zones d'habitations qui sont constamment visées par l'Alliance arabe, en violation totale du droit international et qui pourraient constituer des crimes de guerre. Les États qui leur fournissent armes et munitions peuvent en être complices. En effet, en vertu des traités internationaux qui encadrent le commerce des armes, un certain nombre d'obligations interdisent de vendre des armes lorsqu'il existe un risque qu'elles soient utilisées pour commettre des crimes de guerre. Au Yémen, ce risque existe. Pourtant, alors qu'un certain nombre de pays ont récemment renoncé à la vente d'armes à l'Arabie saoudite (Allemagne, Canada, Norvège, Hollande, Belgique, ...), d'autres ont choisi de les maintenir (États-unis, France, Grande-Bretagne, ...). La France a-t-elle respecté ses obligations ? Quelles garanties a-t-elle obtenues que ces armes « made in France » ne soient pas utilisées pour commettre des crimes de guerre ?

Plan médiatique : Ce drame interroge aussi sur l'absence de couverture médiatique alors que les personnes et des biens civils sont les premiers à être touchés par des attaques militaires ciblées, en violation du droit international humanitaire. Pour quelles raisons cette guerre du Yémen est-elle la plus oubliée des conflits mondiaux ? Quels sont les ressorts et les effets de ce silence médiatique ?

Plan culturel : le Yémen abrite un patrimoine culturel millénaire « *dépositaire de l'identité, de l'histoire et de la mémoire de la population yéménite* » dont plusieurs sites figurent sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Pourquoi les sites archéologiques sont-ils visés par la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ?

Plan politique : pourquoi la communauté internationale a été incapable d'amorcer une solution politique ? Aujourd'hui tous les belligérants comme les puissances régionales admettent qu'il n'y aura pas de solution militaire au conflit. A-t-on pris suffisamment en compte les objectifs des acteurs locaux, la complexité des alliances locales, régionales et internationales, pour créer les conditions d'un règlement du conflit et mettre fin au martyr du peuple yéménite ?

Chacun des belligérants du conflit yéménite porte une lourde responsabilité au regard des massacres permanents des populations civiles, mais aussi au regard des tensions internationales qui pèsent sur le monde entier.

La paix, dans la région comme dans le reste du monde, passe par un règlement du conflit yéménite. En effet, le Yémen est situé dans une zone stratégique, passage du commerce maritime international dans le détroit de Bab el Mendeb et à proximité de la Corne de l'Afrique, autre région sous tension, dont nous connaissons déjà l'impact sur l'Europe à travers l'arrivée continue des réfugiés. Enfin ce pays abrite deux branches du djihadisme salafiste; al Qaida et Daesch.